

In Extenso

**Association Départementale pour l'Accueil
et la Promotion des Gens du Voyage 86
ADAPGV 86**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

255 ROUTE DE LA BONNES
86000 POITIERS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

350 rue Henry Potez
37210 Parçay-Meslay

Tél. 02 47 87 48 00
toursnord@inextenso.fr
www.inextenso.fr

Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86 ADAPGV 86

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

255 ROUTE DE LA BONNES
86000 POITIERS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parçay-Meslay, le 12 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes,
IN EXTENSO CENTRE OUEST

Représenté par Valérie ROCHARD



COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	18 570	17 631	939	959	20	2.09
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	187 724	153 575	34 149	32 231	1 918	5.95	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	8 990		8 990	4 040	4 950	122.52	
Total I	215 284	171 206	44 077	37 230	6 848	18.39	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 615		3 615	1 661	1 954	117.65
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	130 073		130 073	222 241	92 168	41.47
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	485 772		485 772	474 182	11 590	2.44	
Charges constatées d'avance (2)	7 058		7 058	5 598	1 460	26.08	
Total II	626 518		626 518	703 683	77 164	10.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	841 802	171 206	670 596	740 912	70 317	9.49	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	119 378		119 378			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	104 500		74 500		30 000	40.27	
Autres							
Report à nouveau	144 250		88 385		55 865	63.21	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	74 772		85 865		11 094	12.92
	Situation nette (sous total)	442 901		368 129		74 772	20.31
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	4 295		3 201		1 094	34.18
	Provisions réglementées						
	Total I	447 196		371 330		75 866	20.43
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	55 655		166 925		111 270	66.66
	Total II	55 655		166 925		111 270	66.66
PROVISIONS	Provisions pour risques			840		840	100.00
	Provisions pour charges	5 803		11 006		5 203	47.27
	Total III	5 803		11 846		6 043	51.01
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	794		5 533		4 739	85.65
	Emprunts et dettes financières diverses	3 399		3 997		598	14.96
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 032		30 171		8 139	26.98
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	97 468		100 640		3 173	3.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	40		1 486		1 446	97.31
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	38 209		48 984		10 775	22.00
	Total IV	161 942		190 812		28 870	15.13
	Ecarts de conversion passifs (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	670 596		740 912		70 317	9.49

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

123 733 141 828

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation⁽¹⁾				
Cotisations	605	762	157	20.58
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	315 647	325 761	10 114	3.10
Parrainages	5 909		5 909	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	724 252	748 740	24 488	3.27
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières		32 488	32 488	100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	37 418	65 039	27 621	42.47
Utilisations des fonds dédiés	166 925	90 857	76 068	83.72
Autres produits	50	12	38	306.17
Total I	1 250 806	1 263 659	12 853	1.02
Charges d'exploitation⁽²⁾				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	324 112	272 089	52 023	19.12
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	40 580	38 640	1 939	5.02
Salaires et traitements	565 637	540 117	25 520	4.72
Charges sociales	174 672	173 530	1 142	0.66
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 727	15 647	1 080	6.90
Dotations aux provisions		2 640	2 640	100.00
Reports en fonds dédiés	55 655	139 925	84 270	60.23
Autres charges	1 019	2 537	1 518	59.83
Total II	1 178 402	1 185 126	6 724	0.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	72 404	78 533	6 130	7.81



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation	2 108	982	1 126	114.66
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	2 108	982	1 126	114.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	31	74	43	58.38
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	31	74	43	58.38
2. Résultat financier (III-IV)	2 077	908	1 169	128.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	74 481	79 442	4 961	6.24
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	230	5 664	5 434	95.94
Sur opérations en capital	2 491	1 656	835	50.40
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	2 721	7 320	4 599	62.83
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	460	56	404	715.50
Sur opérations en capital	1 970		1 970	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		840	840	100.00
Total VI	2 430	896	1 534	171.08
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	291	6 424	6 133	95.47
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 255 634	1 271 961	16 327	1.28
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 180 862	1 186 095	5 233	0.44
5. EXCEDENT OU DEFICIT	74 772	85 865	11 094	12.92



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	14 985		15 856		871	5.49
Prestations en nature	136		214		78	36.62
Bénévolat	1 243		959		284	29.60
TOTAL	16 364		17 029		665	3.91
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature	1 379		1 173		206	17.52
Personnel bénévole	14 985		15 856		871	5.49
TOTAL	16 364		17 029		665	3.91



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 670 595.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 250 805.60 Euros et dégageant un excédent de 74 771.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Présentation de l'association :

L' ADAPGV 86, Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage de la Vienne, est une association loi 1901 créée en 1992. Son siège social est situé au 1 rue du sentier - 86180 Buxerolles.

Les actions menées sont les suivantes:

- Grand Poitiers et Grand Châtellerauld : Election de domicile / service postal, aide aux démarches administratives / Point numérique, référence unique RSA, action de soutien



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

à la scolarité, médiation (sociale, institutionnelle, scolaire), action famille / parentalité, promotion culturelle, animation jeunesse.

- Espace de vie sociale itinérant : accompagnement du terrain familial locatif de Vouillé, aide aux démarches administratives, actions familles / animations, médiation (sociale, institutionnelle, scolaire), développement social local.

- Actions départementales : accompagnement Habitat, gestion locative, médiation en santé.

L'association dispose notamment de deux agréments "Centre Social" CAF et un agrément EVS (Espace de Vie Sociale).

L'association n'est pas fiscalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 240		372
Installations générales agencements aménagements divers	18 321		
Matériel de transport	57 555		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 535		18 295
Emballages récupérables et divers	2 018		
TOTAL	169 429		18 295
Prêts, autres immobilisations financières	4 040		8 818
TOTAL	4 040		8 818
TOTAL GENERAL	191 709		27 485



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		42	18 570	18 570
Installations générales agencements aménagements divers			18 321	18 321
Matériel de transport			57 555	57 555
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			109 830	109 830
Emballages récupérables et divers			2 018	2 018
TOTAL			187 724	187 724
Prêts, autres immobilisations financières		3 868	8 990	8 990
TOTAL		3 868	8 990	8 990
TOTAL GENERAL		3 910	215 284	215 284

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 281	350		17 631
Installations générales agencements aménagements divers	18 321			18 321
Matériel de transport	40 011	8 355		48 366
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 849	8 022		84 871
Emballages récupérables et divers	2 018			2 018
TOTAL	137 198	16 377		153 575
TOTAL GENERAL	154 479	16 727		171 206

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	350				
Matériel de transport	8 355				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 022				
TOTAL	16 377				
TOTAL GENERAL	16 727				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	119 378		29 742	29 742	119 378
Réserves	74 500	30 000			104 500
Report à nouveau	88 385	55 865		0-	144 250
Excédent ou déficit de l'exercice	85 865	85 865-	74 771		74 772
Situation nette	368 129		190 379	115 607	442 901
Subventions d'investissement	3 201		2 175	1 081	4 295
TOTAL I	371 330		106 688	30 822	447 196



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	146 746		146 746				
PROJET ECRITURE 2017	2 000		2 000				
GRAND POITIERS	25 000		25 000				
CLAS CHATELL 2022	5 400		5 400				
DEMENAGEMENT GP 2022	7 000		7 000				
CHATEL DOMICILIATION 22	18 750		18 750				
POITIERS DOMICILIAT 22	18 750		18 750				
GP ACCOMP MOUS 2022	21 563		21 563				
FONDATION PROJET 2022	7 000		7 000				
DDT MOUS PROJET 2022	9 200		9 200				
CD PROJET ACCOM RENF 22	32 083		32 083				
Contributions financières d'autres organismes	20 179		20 179		55 655	55 655	
DDTES AVDL 2022	4 002		4 002				
CEMEA 2023	16 177		16 177				
DOMICILIATION CHATELL 23					25 000	25 000	
DOMICILIATION POITIERS 2					22 000	22 000	
DDT MOUS PROJET 2022					4 600	4 600	
DDTES AVDL 2022					4 055	4 055	
TOTAL	166 925		166 925		55 655	55 655	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	11 006		5 203		5 803
Autres provisions pour risques et charges	840		840		
TOTAL	11 846		6 043		5 803

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 640		2 640		
TOTAL	2 640		2 640		
TOTAL GENERAL	14 486		8 683		5 803
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 043		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 990	8 990	
Autres créances clients	3 615	3 615	
Divers état et autres collectivités publiques	129 161	129 161	
Débiteurs divers	912	912	
Charges constatées d'avance	7 058	7 058	
TOTAL	149 736	149 736	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	794	794		
Emprunts et dettes financières divers	3 399	3 399		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 032	22 032		
Personnel et comptes rattachés	46 231	46 231		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 156	49 156		
Autres impôts taxes et assimilés	2 081	2 081		
Autres dettes	40	40		
Produits constatés d'avance	38 209	38 209		
TOTAL	161 942	161 942		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	550			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 887			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	130 073
Total	130 073

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 864
Dettes fiscales et sociales	66 775
Total	70 639

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 058
Total		7 058
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		38 209
Total		38 209



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires comprennent :

- bénévolat de l'année 2023, estimé à 998 heures, est valorisé à un taux horaire de 13,50 € charges sociales comprises (14 640 €)
- Abandon de frais des bénévoles : 1 724 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée pour les salariés de moins de 50 ans. Pour les salariés de plus de 50 ans, la gestion des indemnités de fin de carrière est externalisée.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 993
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 155
moins de 35 ans	plus de 30 ans	656
Engagement total		5 804

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans,
- turn over : 1 % constant,
- taux de progression des salaires : 2 % constant,
- taux d'actualisation : 3.3 %,
- taux moyen de charges sociales : 30 % pour les non cadres et 35 % pour les cadres.

